

Flou autour des études sur le projet de stockage de Moltifao

Mardi dernier, le Syvader a élu son président - Don Georges Gianni - et ses vice-présidents. Parmi les pistes étudiées, visant à répondre à la crise des déchets, le nouveau président a évoqué plusieurs projets, dont celui du site de stockage de Moltifao. Un projet décrié depuis ses débuts par une bonne partie de la population.

Une contestation qui a d'ailleurs donné naissance à un collectif*. Celui-ci a déjà mené plusieurs actions citoyennes (blocage de la route, barrage filtrant, réunion publique...). Après l'élection du Syvader, les élus de l'opposition de Morsaglia ont également manifesté leur refus de voir réaliser ce projet.

Déchets inertes ?

« Avec des élus de la commune, dont Serge Antoninotti (également président de la régie déchets à la CCPP, ndr), nous avons participé à la création du collectif, appuie Cathy Cognetti, 1^{re} vice-présidente de la Communauté de communes Pasquale-Paoli (CCPP) et élue à Morsaglia. En août 2018, le conseil municipal de Morsaglia - a voté une délibération en opposition au projet. Lors de cette séance, nous avons regretté l'absence de l'opposition, qui n'a donc pas participé au vote. Nous nous réjouissons qu'elle rejoigne aujourd'hui notre démarche. Nous aurons besoin de tout le monde ! Nous sommes également suivis par la population et différents acteurs », rappelle-t-elle.

Sur le papier, le projet prévoit un centre de stockage de « déchets inertes » aussi appelés « déchets ultimes ». Une qualification par ailleurs soumise aux « conditions techniques et économiques du moment »**. Dans les faits, le collectif craint que le site n'accueille « tout ce qui n'a pas été trié » et

donc, des déchets alimentaires et des polluants de toute sorte. Ce qui pourrait présenter un risque de pollution environnementale et sanitaire (bactéries, métaux lourds, plastiques, produits chimiques...) à la fois dans l'eau, la terre et l'air.

« Le site de l'ancienne carrière de Moltifao fait partie d'une zone Natura 2000. Il est situé à proximité des captages d'eau potable de Ponte-Leccia et se trouve au confluent des trois rivières (Golo, Asco et Tavagnine) qui alimentent la Balagne et le Grand Bastia en eau potable, poursuit Cathy Cognetti. Il serait d'ailleurs implanté sur une fissure géologique. Cela nous a été confirmé par Paul-Félix Benedetti, en sa qualité d'ingénieur hydraulique. Nous craignons donc que des infiltrations contaminent les nappes souterraines, d'autant qu'une nappe phréatique se trouve à seulement trois mètres de profondeur. Une première étude aurait démontré que le projet n'était pas réalisable. Mais nous n'avons eu accès aux résultats ni de cette étude, ni de la suivante. François Sargentini a réclamé les résultats de la 2^e étude, qu'il n'a toujours pas reçus, appuie-t-elle. En sa qualité de président de l'Office de l'environnement de la Corse (OEC), il est soucieux de l'environnement, et en sa qualité de président de la CCPP de la défense de son territoire. »

« Sans garantie, rien ne se fera sur ma commune »

Interrogé sur le sujet, Jacques Costa, maire de Moltifao, reste prudent : « Les études auraient été rendues au Syvader, alors présidé par François Tatti, et à l'Office de l'environnement, peu avant les municipales, note-t-il. Leurs résultats seraient bons, mais je n'y ai pas eu accès. Seul le Syvader et l'OEC ont reçu ces résultats. Ce



Le projet de centre de stockage de déchets sur le site de Moltifao est toujours envisagé.

PHOTO J. A.

projet ne prévoit pas un site d'enfouissement, mais un site de traitement. Il ne serait réalisé qu'après la création des centres de tri d'Ajaccio et de Monte. Ces déchets inertes seraient stockés sur un sol étanche, dans des casiers qui ne seraient pas enfouis. Cela a été validé par le cabinet d'études. Celui-ci n'aurait décrit aucune fissure géologique », remarque-t-il. Avant de préciser : « Si nous n'avons pas les garanties nécessaires concernant la sécurité et la conformité de ce projet, rien ne se fera sur ma commune. Et si l'on souhaite utiliser ce site pour répondre à l'urgence, il faudra aller ailleurs », appuie-t-il.

« Le président Sargentini et les vice-présidents de l'intercommunalité se sont réunis jeudi, soit

deux jours après l'élection du Syvader, reprend Cathy Cognetti. Lors de cette réunion, nous avons décidé d'envoyer un courrier à l'ensemble des communes de la CCPP afin de leur demander de prendre position sur ce dossier. Nous avons réussi à obtenir un rendez-vous dans les jours qui viennent avec Don Georges Gianni à ce sujet. Nous nous réjouissons de l'élection de Jérôme Negrini. C'est la première fois que la CCPP a un vice-président au Syvader. »

François Sargentini attend d'ailleurs la tenue de cette réunion avant de s'exprimer sur le sujet : « Nous avons décidé - Collectivité de Corse, services de l'Etat et Syvader - de partager une stratégie commune, remarque-t-

il. Les déclarations du nouveau président, sans la moindre contestation, posent problème. Je souhaite pour ma part que l'on puisse avancer sur ce sujet extrêmement sensible et appliquer le plan voté par l'Assemblée de Corse. »

Réunion prévue entre Gianni et la CCPP

Au terme de cette réunion, la CCPP devrait donner une conférence de presse. La communauté de communes se dit par ailleurs « très impliquée dans le développement du tri sélectif ». Une collecte au porte-à-porte devrait être prochainement mise en place sur la commune de Morsaglia. Parallèlement, l'in-

tercommunalité concrétisera, ce mercredi, un projet social de recyclerie - en partenariat avec l'Etat - qui emploiera dix personnes en chômage de longue durée et détentrices du RSA.

B. IGNACIO-LUCCIONI

* Collectif de défense et protection de la nature et du cadre de vie (générations futures) Canale, Caccia, Gella et Bastiani.

** À noter qu'un décret caducé ultime dans le Code de l'environnement (Article L541-1-1) : « Un déchet qui n'est plus susceptible d'être traité ou valorisé dans les conditions techniques et économiques du moment, notamment par extraction de la part valorisable ou par réduction de son caractère polluant ou dangereux. »

La Cab ne craint pas de nouvelle crise

Dans la Communauté d'agglomération de Bastia, comme ailleurs en Corse, la capacité restante à Viggianella permet de ne pas craindre les effets de la fermeture de Prunelli, intervenant chaque année peu ou prou à la même date. L'hiver dernier, au plus fort de la crise, l'interco avait utilisé le site de Teghime, où se trouve le quai de transfert, pour stocker les balles, évacuées vers le CET de Corse-du-Sud quand celui-ci avait rouvert ses portes. Avec 70 tonnes produites chaque semaine par les cinq communes, une issue arrivée à point nommé, alors que les ordures s'amoncelaient dans les rues. Au moment, aussi, où il avait fallu trouver, et aménager, de toute urgence, de nouveaux terrains de stockage, dont celui de l'Arinella, qui avait provoqué l'ire des riverains (voir par ailleurs).

Pas de perturbations dans les tournées de ramassage

Un précédent qui n'est pas sans avoir laissé quelques traces chez les habitants des communes concernées. Aussi, quand ils ont vu qu'en certains endroits de Bastia, les containers étaient pleins en permanence, certains ont craint de nouveaux débordements de la collecte des ordures. « Cela fait plus d'une semaine que les bacs de tri n'ont pas été vidés à Cardo, s'emporta un auditeur au forum de RCFM lundi matin. Maintenant que les équipes ont changé, on aurait pu s'attendre à ce que ça fonctionne mieux, mais ce n'est pas le cas visiblement. J'aimerais bien savoir pourquoi, est-ce à cause de la fermeture de Prunelli ?



Le quai de transfert de Teghime a servi de lieu de stockage lors de la précédente crise des déchets.

ARCHIVES CORSE-MATIN

Est-ce que ça va recommencer ? De plus, cela n'encourage pas les gens à faire le tri de voir des bacs qui débordent. Est-ce qu'un jour nous aurons une solution ? »

Aucune inquiétude à avoir cependant du côté du ramassage, la fermeture de Prunelli n'ayant pas de conséquences sur le ramassage à la Cab : « Des tournées n'ont pu être effectuées à Cardo la semaine dernière, le mardi et le vendredi, explique Guy Armanet, vice-président en charge des déchets. La raison est que le camion n'a pas pu passer, car un restaurant a organisé des soirées, et le

camion était gêné. Le chauffeur nous l'a signalé. C'est l'occasion de rappeler qu'il est important de nous prévenir en cas d'événement, de façon à pouvoir nous organiser différemment et que le ramassage puisse se faire. »

Dossier prioritaire s'il en est, enjeu majeur de combats politiques de la dernière mandature, la gestion des ordures ménagères était en haut de la pile lors de la prise de fonction du nouveau président de la Cab. « Nous pourrions ce qui a commencé à être mis en place, notamment sur le porte-à-porte, expose Louis Pozzo

di Borgo, président fraîchement élu. Quatre communes sur cinq y sont déjà, c'est un peu plus long pour Bastia car les habitations en immeuble sont plus complexes à gérer pour ce type de collectes. Dans les autres communes, tout a dû être repensé pour les itinéraires et fréquences de collectes, il y a encore quelques impairs mais globalement, cela fonctionne plutôt bien. » Pour les autres points d'apport volontaire régulièrement saturés, c'est l'inverse qui est pointé du doigt : « Il y a des points d'apports dont les containers sont remplis aussitôt vidés. Ce n'est pas

tant un problème de fréquence des collectes que d'incivisme, argumente Louis Pozzo di Borgo. Les gens remplissent les bacs avec des déchets qui ne sont pas censés y aller. Il y a les bacs de tri qui sont remplis d'ordures ménagères, mais aussi beaucoup d'encombrants déposés, dans les bacs et autour, jusqu'à créer de mini-déchèges sauvages. Il y a certainement un travail à faire sur la taille des bacs et la fréquence de collecte, mais là aussi, dans l'ensemble, cela fonctionne bien. On remarque plus les bacs qui débordent que ceux qui sont vides. »

Aucune répercussion de la crise sur la taxe ordures ménagères

La crise de l'hiver dernier a néanmoins eu un coût. Conséquent. Mais qui ne sera pas répercuté sur le contribuable : « Nous avons voté le budget en juillet, et aucune augmentation de la taxe ordures ménagères n'a été évoquée. Elle n'est pas non plus prévue. Cet impôt n'a pas bougé depuis 2014, et la Cab est moins chère que beaucoup d'intercos. Nous sommes à 10,96 points, alors qu'Ajaccio est à 19, et que dans les intercos plus proches de nous, cet indice est entre 14 et 18. »

Si la note est donc plus salée pour la Cab que pour le contribuable, jusque-là épargné au moins sur la taxe ordures ménagères, quels enseignements ont été tirés de l'épisode de l'hiver dernier ? De nouvelles options ont-elles été envisagées pour anticiper en cas de nouvelle crise des déchets ? « Nous ne craignons pas de nouvelle crise étant donné qu'il reste suffisamment de capacité à Viggianella. Si d'aventure le centre fermait prématurément, nous devrions de nouveau stocker à Teghime. Après, je ne sais pas, nous n'avons pas la capacité d'anticiper, c'est le rôle du Syvader de trouver des solutions », répond Guy Armanet.

Les représentants de plusieurs intercos ayant quitté les lieux lors de l'élection de la gouvernance du Syvader, au cours de laquelle le maire de Santa-Maria-di-Lota candidatait pour la présidence, la Cab n'est plus représentée au syndicat.

ISABELLE LANÇON-PAOLI